



Température du support et ambiante
Min: 10°C

DESCRIPTION	POSE SEMI-LIBRE MAINTIEN EN PÉRIPHÉRIE ET SOUS LES JOINTS	
PRODUIT	TRANSIT TEX MAX 33	TRANSIT TEX MAX 43
ENVERS	ENVERS TEXTILE	
AVIS TECHNIQUES	12/12-1628_V6	

1. GÉNÉRALITÉS

1.1 - SUPPORTS ADMIS

Les supports admis sont ceux cités dans la norme NF DTU 53.12 « Travaux de bâtiment - Préparation du support et revêtements de sol souples » et exécutés conformément aux DTU et textes en vigueur correspondants (Voir PMO 101).

Cas des dalles vinyle-amiante (DVA) : Cf. Guide Amiante GERFLOR.

1.2 - PRÉPARATION DU SUPPORT

SUPPORT	TYPE DE POSE	
	POSE MAINTENUE EN PÉRIPHÉRIE ET SOUS LES JOINTS	
	DOUBLE-FACE FIX & FREE 100	
Support à base de liant hydraulique	OUI*	
Chape fluide à base de sulfate de calcium (anhydrite)	OUI	
Plancher Rayonnant Électrique PRE	NON	
Sol chauffant à circulation d'eau chaude maximum 28°C	OUI	
Planchers réversibles à eau basse température	OUI	
Support à base de bois ou panneau de bois	OUI*	
Ancien carrelage	Pose directe si largeur joints < 5 mm, profondeur joints < 2 mm et désaffleurs < 1 mm. Sinon, pose après primaire + ragréage	
Ancien sol souple compact	OUI	
Anciennes Dalles Vinyle Amiante selon la réglementation en vigueur	OUI Voir Guide Amiante GERFLOR	
Peinture et Résine coulée	OUI	

* après application d'un primaire d'accrochage

Tout support doit être sec, propre, plan (< 5 mm sous la règle de 2 m) et sain. Il doit être balayé et aspiré avant la pose du revêtement de sol.

SUPPORT NEUF :

- Cf. DTU 53.12 - Taux d'humidité

En conformité avec les règles professionnelles et le DTU. Vérifier que le taux d'humidité du support est conforme aux règles en vigueur avant la pose. Sur dallage ≤ 4 % (80 % RH) et 0,5 % pour les chapes fluides à base de sulfate de calcium.

SUPPORT EN RÉNOVATION :

Support Hydraulique

Remise en conformité de la planéité du support :

- Éliminer les résidus de colle,
- Si ragréage éliminé ponctuellement : reprise des zones par enduit de lissage,
- Si ragréage éliminé sur la majeure partie du local : enlèvement du ragréage restant.

Bois - (Cf. DTU 51-3)

Plancher ou panneau à base de bois et parquet cloué sur lam-bourde : conserver impérativement les ventilations.

Poncer en cas de désaffleurements > 1 mm et / ou traiter les joints avec un enduit approprié si leur ouverture est > 3 mm.

Ancien carrelage

Envers Textile : appliquer un enduit de lissage si largeur joints > 5 mm, profondeur joints > 2 mm et / ou désaffleurements > 1 mm.

Anciens revêtements souples

- Seule la pose sur anciens revêtements « vinyle composition », linoleum, caoutchouc, vinyles compacts (homogènes ou hétérogènes) est permise.
- La pose sur ancien revêtement Vinyle sur mousse, Vinyle expansé relief, linoleum sur mousse, caoutchouc sur mousse est interdite.
- Si plus de 10 % de la surface à recouvrir est manquante ou non adhérente dans un même local : déposer l'ensemble du sol.
- Si moins de 10 % de la surface à recouvrir est manquante ou non adhérente dans un même local : refixer les zones décollées, reboucher les espaces libres avec un enduit de lissage.

Anciennes Dalles Vinyles amiante

Se référer au Guide Technique de Rénovation des Sols Amiantés GERFLOR.

Peinture ou résine coulée

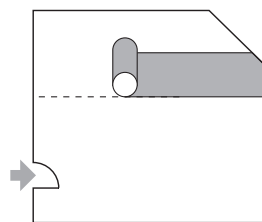
Si la peinture ou la résine a des défauts d'aspect sur plus de 10 % de la surface, déposer de la totalité du revêtement.

Traitement des joints et des points singuliers.

	POSE PÉRIPHÉRIQUE
Définition	Maintien en périphérie et au droit des joints par adhésif double-face Fix & Free 100 Fractionnement dans la longueur et la largeur des lés selon §2.4
Soudure à froid	OUI, si trafic pédestre et nettoyage manuel
Soudure à chaud	OUI
Traitement des points singuliers	Passage de portes: maintien en plein ou barres de seuil à coller ou à visser Pièces humides : prévoir un calfatage en rive à l'aide d'un mastic PU / hybride MS Polymère

■ 1.3 - MISE EN PLACE DU REVÊTEMENT

- Vérifier la référence du revêtement pour s'assurer que le produit est du type, de la couleur et de l'épaisseur commandés.
- Vérifier le numéro de lot sur les étiquettes afin d'éviter des problèmes de variation de couleur d'un rouleau à l'autre.
- **Dans tous les cas, l'installation du revêtement ne peut s'effectuer au plus tôt que 24 heures après sa mise à plat dans le local où il doit être posé.**
- Les joints entre les lés doivent, dans la mesure du possible, et compte tenu de la largeur utilisée, être placés en dehors des zones de fort trafic prévisible.
- Les lés doivent être orientés dans les pièces, de préférence vers le mur de la fenêtre principale.
- Dans les couloirs, les lés seront disposés dans le sens de la circulation principale sauf prescriptions particulières.
- Mesurer et marquer à l'aide d'une ligne de craie l'endroit où sera positionné le joint du revêtement. Dans le cas de panneaux à base de bois, s'assurer que le joint du revêtement ne tombera pas directement par-dessus d'un joint du support. On recommande de laisser un décalage d'au moins 15 cm entre les joints du revêtement de sol et les joints des panneaux à base de bois.
- **Maroufler le revêtement immédiatement après la mise à plat.**



Appliquer le revêtement à partir du trait de cordeau

- Laisser relaxer le revêtement en déplaçant vers l'extérieur les plis ou les poches d'air ; une découpe trop près des murs n'est pas recommandée. Couper à la dimension souhaitée et déposer le sur la ligne de craie.
- Si on excède la largeur d'un rouleau, tenir compte du raccord du dessin et contrôler le sens de pose du revêtement de sol. Dans le cas de rouleaux sans raccord, faire chevaucher légèrement les laizes pour pratiquer une coupe à joint vif.
- Inspecter à nouveau le matériel pour repérer tout défaut du support à corriger avant l'installation.

Découpes spécifiques du revêtement :

- Pour tracer un motif ou pour une découpe spécifique, l'usage d'un gabarit peut être nécessaire.
- Lorsque des raccords dessins sont nécessaires, s'assurer de garder un excédent de matériau.

Pour rappel, une lame usagée ne donne pas une découpe optimale du revêtement notamment en cas d'un envers non tissé / textile.
Penser à remplacer la lame régulièrement.

2. POSE MAINTENUE EN PÉRIPHÉRIE AVEC BANDE ADHÉSIVE DOUBLE-FACE

CONDITIONS DE POSE :

Revêtement de sol mis en œuvre dans des locaux à température contrôlée TEMPÉRATURE COMPRISE entre 10 et 25°C.
Amplitude thermique acceptée après la pose est de 20°C (ex. : de + 10 à + 30°C).
Au-delà ou en deçà de ces températures, des gonfles ou un léger retrait le long des plinthes peuvent apparaître.

■ 2.1 - DÉFINITION

Les lés sont maintenus sur la périphérie par un adhésif double-face. Les joints sont traités de la même manière. Les longueurs supérieures à 5 m doivent être fractionnées dans leur largeur et les rouleaux de laize supérieure à 2 m doivent être fractionnés dans leur longueur.

■ 2.2 - GÉNÉRALITÉS

Stocker les rouleaux (déroulés) la veille de la pose dans la pièce à réaliser. Température ambiante : minimum 10°C.

■ 2.3 - PRÉPARATION DU SUPPORT

Se conformer aux prescriptions générales.

■ 2.4 - MISE EN ŒUVRE

1. Balayer le local et s'assurer de l'élimination maximum des poussières, impuretés et saletés en insistant sur la périphérie de la pièce.
2. Mettre à plat le revêtement dans la pièce la veille de la pose.
3. Maroufler le revêtement immédiatement après sa mise à plat.
4. Tracer le positionnement exact du 1^{er} lé en prenant pour appui un des bords du lé.
5. Retourner les rouleaux par moitié.
6. Disposer le ruban adhésif double-face sous chaque joint et en périphérie. En cas de grandes longueurs, il est nécessaire de fractionner les rouleaux dans leur largeur par adhésivage tous les 5 m. En cas de pose de lés supérieurs à 2 m de large, les rouleaux doivent être fractionnés en leur centre par adhésivage dans leur longueur. Les lés de 4 m de laize seront par conséquent fractionnés dans leur longueur à 2 m de leurs lisières.

NOTE : Afin d'améliorer le collage sur le support, il est recommandé d'appliquer un primaire localement à l'endroit où sera déposé le ruban adhésif.

7. Appliquer le premier lé en suivant le trait de cordeau.
8. Appliquer les lés suivants en suivant le bord du précédent lé sans laisser d'espace.
9. Procéder de même pour la seconde moitié de la surface à recouvrir.
10. Découper le revêtement en périphérie selon la géométrie de la pièce.

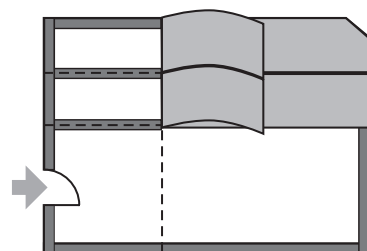
Pour rappel, une lame usagée ne donne pas une découpe optimale du revêtement notamment en cas d'un envers non tissé/textile. Penser à remplacer la lame régulièrement.
Outils recommandés : lames croches, araseur de ROMUS, Réf. : 91410

■ 2.5 - MAROUFLAGE

Le marouflage est effectué manuellement à l'aide d'une cale ou d'un marteau à maroufler sur les zones collées.

■ 2.6 - TRAITEMENT DES JOINTS À CHAUD

Voir Principe de Mise en Œuvre [501] TRAITEMENT DES JOINTS PAR SOUDURE À CHAUD.



3. PRODUITS PRÉCONISÉS POUR MAINTIEN EN PÉRIPHÉRIE

Sur support poreux : appliquer un primaire d'accrochage avant de maintenir avec un double-face (voir §1.2).

ADHÉSIF DOUBLE-FACE

- Ruban adhésif de 100 mm de large
Référence : FIX&FREE 100 (058U0001)
Livré par rouleau de 50 ml

GERFLOR ne garantit pas la performance de l'installation en cas d'utilisation d'un autre double face.
L'utilisation de double-face inapproprié peut réduire la qualité de la soudure, ou provoquer un jaunissement du revêtement en cas d'utilisation de double face contenant du caoutchouc.

4 -TRAITEMENT DES POINTS SINGULIERS

Pièces humides (Uniquement sur support hydraulique) :

Prévoir un calfatage en rive et aux pénétrations à l'aide d'un mastic polyuréthane ou MS Polymère.
Pour la pose sur DVA, le mastic doit être appliqué sur le double-face.

Passage de porte : Disposer une barre de seuil collée ou vissée.

5 - MISE EN SERVICE - CIRCULATION

Dans le cas d'un sol chauffant, la remise en chauffe s'effectue 7 jours après la mise en œuvre du revêtement.

Pour un trafic pédestre normal et dans le cas de la pose semi-libre (périphérique), la mise en service peut être immédiate.

Lors de l'emménagement, les mobiliers lourds ne doivent pas être traînés à la surface du revêtement. Protéger les pieds de mobilier avec des embouts PVC ou polyéthylène.

- Nous recommandons des embouts plats, sans motif et ayant une surface de contact pleine sur le revêtement (pas d'embout conique).
- Proscrire l'utilisation d'embouts caoutchouc.
- S'assurer que les fauteuils de bureaux soient équipés de roulettes compatibles selon EN 12529.
- Mobilier lourd, mobile ou vibrant : prévoir un dispositif de répartition des charges sous chaque pied ou roulette.